

PUTAIN DE DÉBAT

Les unes luttent pour un monde sans prostitution. Les autres se battent pour le droit de monnayer leurs services sexuels dans la sécurité et la dignité. Faut-il abolir la prostitution ou décriminaliser le travail du sexe? Partout dans le monde, entre les deux camps, les couteaux volent bas. Aucune question n'a jamais divisé le mouvement féministe à ce point. Pourquoi?

¹ Au Canada, se livrer à la prostitution ou y recourir n'est pas illégal en soi, mais toutes les activités liées à la prostitution le sont: toute communication dans un endroit public « dans le but de se livrer à la prostitution ou de retenir les services sexuels d'une personne qui s'y livre »; la tenue d'une maison de débauche (« local tenu, occupé ou fréquenté à des fins de prostitution »), mais aussi le fait d'y habiter ou de s'y trouver; le fait de vivre entièrement ou en partie des fruits de la prostitution d'autrui, ce qui inclut toute activité rémunérée d'un entremetteur. NDRL

MONTRÉAL, 18 MAI 2005, 17 H. Dans le hall d'entrée de la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM, au milieu des rires et des flashes des photographes, une pancarte affiche des mots lourds de sens: « Putain de droits! » Nous sommes à la soirée d'ouverture du Forum XXX qui réunit plus de 250 travailleuses et travailleurs du sexe des quatre continents. Pour son 10^e anniversaire, Stella, une association mise sur pied par et pour les travailleuses du sexe du Québec, a voulu tracer un bilan et mesurer le chemin à parcourir avec des groupes qui font le même boulot qu'elle ailleurs: information, aide, référence, mais aussi lutte contre les préjugés et les lois répressives – la décriminalisation complète du travail du sexe¹. →

MONTRÉAL, 18 MAI 2005, 17 H, Maison Parent-Roback, Vieux-Montréal. La toute nouvelle Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), qui regroupe des organisations et des militantes féministes ainsi que des sympathisants, convoque une conférence de presse surprise « pour contrer le discours de banalisation de la prostitution et de légitimation de l'industrie du sexe à l'échelle planétaire ». La dénonciation est sans équivoque: « la prostitution n'est pas un travail, [...] mais [...] une aliénation et un rapport de pouvoir, conséquence des inégalités sociales et du manque de choix dans la vie de toutes les femmes. Nous rejetons la décriminalisation de l'industrie du sexe, qui est faussement présentée comme le droit des femmes de disposer de leur corps librement². » ↓

MÊME VILLE, MÊME SOIR, MÊME HEURE,

deux discours féministes mutuellement exclusifs se dénoncent l'un l'autre aussi vertement que publiquement. Peut-on encore parler d'un débat quand la communication est à ce point rompue entre deux camps? Si oui, le moins qu'on puisse dire est que ce débat depuis trop longtemps polarisé stagne et s'envenime... Et ne vous attendez pas à ce que *La Vie en rose* tranche. Sur cette question, notre équipe est aussi divisée que bien des groupes de femmes moins ponctuels. Trouver comment nous allions couvrir ce débat et qui allait le couvrir n'a pas été simple. Finalement, nous avons coupé la poire en deux en demandant à Laura-Julie Perreault et à Pascale Navarro, deux journalistes féministes dont les sympathies respectives ne penchaient pas du même côté, d'essayer de dégager les lignes de force du débat.

² On peut lire le texte de la déclaration de la CLES (16 mai 2005) sur le site Web de netfemmes: <netfemmes.cdeacf.ca/les_actualites/lire.php?article=3365>.



⁵ PORTEOUS, Samuel D. (1998). *Étude d'impact du crime organisé; points saillants*. Travaux publics et Services gouvernementaux, Canada.

⁶ Regroupement québécois des CALACS: <rcalacs.qc.ca>.

⁷ Déclaration de la CLES.

⁸ Sous-comité sur l'examen des lois sur le racolage: <parl.gc.ca/infocomdoc/Documents/38/1/parlbus/commbus/house/webdocs/SSLR-HISTORY-E.html>.

⁹ Le site Web Sisyphe regorge déjà de textes, d'informations et de liens sur la perspective abolitionniste: <sisyphe.org>.

chaque année au pays avec l'aide de passeurs clandestins⁵. L'ONU chiffre à quelque 14 milliards de dollars les revenus annuels de cette activité illégale à l'échelle mondiale. Selon Interpol, le crime organisé est le plus grand bénéficiaire du trafic humain, les prostituées ne touchent qu'un faible pourcentage du butin qu'elles génèrent. Une seule prostituée peut rapporter près de 150 000 \$ à son proxénète.»

La légalisation ou la décriminalisation permettraient-elles d'enrayer les problèmes de la clandestinité en brisant le tabou entourant la prostitution et en donnant à l'État un certain contrôle sur l'industrie du sexe, comme le défendent plusieurs? s'est alors demandé Yolande Geadah.

Elle a tourné son analyse vers les pays occidentaux qui ont déjà tenté l'expérience, dont l'Allemagne et les Pays-Bas. « Malheureusement, dit-elle, aucun des objectifs de la légalisation n'a été atteint dans ces pays. Par exemple, aux Pays-Bas, les réseaux clandestins n'ont pas été démantelés après la légalisation. Au contraire, l'industrie du sexe a grossi. Puisque cette industrie a constamment besoin de chair fraîche, le trafic continue. Près de 80 % des filles qui sont dans les fenêtres des *red light districts* sont des étrangères. Les proxénètes sont encore très présents », affirme Yolande Geadah. « La stigmatisation n'a pas disparu non plus. De 5 % à 10 % seulement des prostituées se sont enregistrées auprès du gouvernement pour bénéficier de programmes sociaux. Malgré la légalisation, elles ne veulent pas être fichées comme prostituées; c'est encore une honte », souligne l'auteure, qui estime que décriminaliser la prostitution au Canada serait une grave erreur.

Rhéal Jean, féministe montréalaise de 28 ans, partage entièrement le point de vue de Yolande Geadah. Elle a d'ailleurs décidé de consacrer son doctorat en philosophie à l'étude de la prostitution. Selon elle « l'échange monétaire qui a lieu dans la prostitution est révélateur. Il montre que d'un côté, il y a quelqu'un qui dispense un service et un autre qui le reçoit. Celle qui dispense n'a aucun contrôle sur ce qu'elle fait. C'est le contraire de la libération sexuelle. Accepter la prostitution revient à accepter la non-réciprocité dans les rapports sexuels ou, en d'autres termes, à accepter le viol. Je ne vois rien de féministe là-dedans », tranche l'étudiante au doctorat.

Fortes de nouveaux arguments glanés tantôt dans la sociologie et la philosophie, tantôt dans le travail de terrain, les néo-abolitionnistes québécoises ont réalisé au début de l'année 2005 que leur travail devait quitter la théorie pour s'inscrire dans un nouveau militantisme.

Leur réponse a été la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. En mai dernier, Yolande Geadah, Rhéal Jean et Michèle Roy – cette dernière en tant que représentante du Regroupement québécois des CALACS⁶ et de l'Association canadienne des centres contre les agressions à caractère sexuel (ACCCACS) – se sont regroupées au sein de la CLES avec le Comité d'action contre le trafic humain interne et international (CATHII), le Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes, le Collectif masculin contre le sexisme, Journal de rue et quelques membres individuels qui ont signé la déclaration de la CLES, qui expose les points de vue communs et les revendications politiques du nouveau regroupement⁷.

Refusant le *statu quo* tout autant que la décriminalisation totale de la prostitution, les abolitionnistes se tournent vers la Suède pour offrir une troisième voie au

Canada. Le pays scandinave a entrepris il y a cinq ans de décriminaliser les prostituées tout en criminalisant la prostitution et ses clients. « Les prostituées ont accès à des programmes d'employabilité pour s'en sortir. Parce qu'elles ne peuvent être accusées, elles peuvent aussi dénoncer leurs proxénètes et leurs clients violents », note Rhéal Jean. Des campagnes de publicité accompagnent ces nouvelles lois. « Ce n'est pas un modèle parfait, mais la Suède s'est donné les outils pour vraiment faire un travail de fond », conclut la jeune féministe.

Les abolitionnistes comptent faire du bruit cet automne. Elles et ils attendent de pied ferme le rapport du Sous-comité sur l'examen des lois sur le racolage. Ce comité de la Chambre des communes a arpenté le pays en mars dernier pour étudier les lois actuelles et devrait proposer cet automne des modifications qui permettraient « d'améliorer la sécurité des travailleurs du sexe » et « de réduire l'exploitation et la violence dont les travailleurs du sexe sont victimes⁸ ».

« Nous attendons les résultats avec impatience et appréhension », dit Michèle Roy. Les abolitionnistes ne sont pas nécessairement contre les changements des lois sur le racolage, mais désirent que toute libéralisation sur ce point soit accompagnée de lois plus dures à l'endroit des clients de la prostitution.

Les membres de la CLES ne se battront pas seules dans les mois à venir. D'autres abolitionnistes, qui n'appartiennent pas à l'organisation-ombrelle, comptent elles aussi faire du bruit. C'est le cas de Micheline Carrier et d'Élaine Audet, abolitionnistes de la première heure. Les deux initiatrices du site Sisyphe, qui met de l'avant les débats féministes actuels, ne se sont pas gênées cette année pour décrier le financement public du Forum XXX à même des fonds destinés à la prévention du SIDA. Cet automne, elles projettent d'y étendre encore le débat sur la prostitution⁹.

Élaine Audet publiera elle-même en octobre un essai intitulé *Prostitution, perspectives féministes*, véritable mise en garde au mouvement féministe. Ce court extrait en donne le ton: « À force de répéter les mêmes arguments à la façon d'un mantra, les groupes en faveur de la décriminalisation de la prostitution cherchent à nous convaincre qu'il est de l'intérêt du mouvement féministe de cautionner l'esclavage sexuel des femmes sur le marché du sexe. Devant une telle résignation, on ose à peine se demander ce qui arrivera quand les hommes n'auront plus besoin des femmes pour procréer, ni de mères porteuses pour engendrer, quand les femmes jetées dans le bouillier planétaire de la prostitution seront uniformisées et offertes comme des objets de consommation courants. »

LAURA-JULIE PERREault est journaliste à *La Presse* et collabore à *La Gazette des femmes*, à *Elle Québec* et à *Clin d'œil*. Spécialiste en relations internationales et en condition féminine, elle a reçu en 2003 le prix Amnistie internationale pour sa couverture de la guerre de Tchétchénie. Elle termine présentement un documentaire sur les guerrières et achève son premier roman.

Dans le camp des travailleuses du sexe

par Pascale Navarro

Réunissant 250 travailleuses du sexe de groupes des cinq continents – Inde, Thaïlande, Philippines, Brésil, Argentine, Équateur, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, Suède, Finlande, Suisse, France, États-Unis et Canada –, le Forum XXX a donné aux participantes l'occasion d'échanger sur leur métier et leurs conditions de travail sous diverses lois. Mais il a aussi montré l'immense travail d'organisation réalisé par les travailleuses du sexe depuis les années 1980, et leur détermination à faire entendre leur parole et respecter leurs choix.

Les ateliers du Forum XXX se déroulaient à huis clos, mais la conférence d'ouverture, «Travailleuses du sexe au-delà des frontières», nous a permis de rencontrer des participantes du Forum XXX et d'entendre les principales revendications de ces groupes à travers les propos des panélistes: Maria Nengeh Mensah, de l'École de travail social de l'UQAM; Linda Bakiu de Cabiria, un organisme français basé à Lyon; Rama Debnath, du Durbar Mahila Samanwaya Committee (DMSC), association qui regroupe 65 000 membres répartis dans plus de 36 *red lights* du Bengale Ouest; et Claire Thiboutot, directrice de Stella¹⁰.

Quel que soit le pays d'origine des conférencières, un appel était lancé à chaque intervention: qu'on cesse de mêler morale et droits humains! «On», c'est-à-dire la société en général et les mouvements abolitionnistes en particulier. «Nous sommes capables de décider de notre propre sort!» lançait Rama Debnath, 33 ans, présidente du DMSC. «Nous voulons nous organiser nous-mêmes sans nous faire poser de questions», renchérisait Claire Thiboutot.

Ce respect du libre choix et de l'autodétermination est fondamental pour les membres des regroupements de travailleuses du sexe. «Que vous soyez en désaccord avec nos choix ne doit pas nous priver de nos droits», voilà la phrase qui pourrait résumer leurs récriminations.

La position des abolitionnistes, qui assimile toutes les prostituées même adultes et consentantes à des victimes plus ou moins manipulées, exploitées ou trafiquées, les exaspère, comme les accusations de faire le jeu des exploiters.

Rama Debnath raconte s'être élevée avec ses consœurs contre le pouvoir des proxénètes, des «patrones» et des policiers. «Si des femmes veulent sortir du milieu de la prostitution, dit-elle, on doit tout faire pour leur faciliter la tâche. De la même façon, les membres de notre groupe veillent à ce que les mineures ne se retrouvent pas sur les trottoirs de Calcutta ou d'ailleurs.» Trois mois plus tôt, Claire Thiboutot tenait au nom de Stella des propos similaires devant le conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec: «Entendons-nous: on est contre la coercition, le trafic, l'exploitation, l'esclavage. Dans tous les contextes¹¹.»

«L'image stéréotypée du *pimp* est celle d'un homme qui contrôle le travail et l'argent d'une femme exerçant le travail du sexe. La réalité est que beaucoup de travailleuses du sexe pratiquent de façon indépendante [...]. Les travailleuses du sexe font ce travail d'abord et avant tout pour l'argent.» Ces mots sont tirés du guide *Cher*

client, produit et publié par Stella dans les deux langues officielles ainsi qu'en inuktitut. Distribué dans les salons de massage et les chambres d'hôtel – «à côté de la Bible», ironise Claire Thiboutot –, le *Guide* initie les clients aux mystères de la prostitution, explique le protocole à respecter avec les femmes qui la pratiquent, fournit des conseils en matière de santé et d'hygiène, et consacre plusieurs pages à l'usage non négociable du condom.

Stella est présente partout où «l'industrie» l'est: motels, salons de massage, plateaux de tournage de films pornos, etc. Les intervenantes accompagnent les femmes dans les prisons de Tanguay ou de Joliette, les aident à se procurer leurs médicaments, les dirigent vers des spécialistes de la santé, les renseignent sur leurs droits, les informent sur les précautions à prendre contre les drogues du viol, tiennent à jour des listes des mauvais clients. De plus, Stella fournit des services de référence, tient des campagnes de vaccination contre l'hépatite B, offre des consultations médicales à ses locaux et lutte contre une discrimination qui se traduit par les préjugés, bien sûr, mais aussi par la violence de la part de policiers ou encore par les agressions armées commises par des clients, difficiles à dénoncer.

Sur ce dernier point, Stella a d'ailleurs remporté une victoire. Il y a quatre ans, l'organisme a réclamé la révision du dossier d'une travailleuse du sexe qui, à la suite d'une agression, avait fait une demande auprès de l'IVAC, organisme qui indemnise les victimes d'actes criminels. La réclamation lui avait été refusée pour cause de «faute lourde»: la prostitution comportait des risques, avait répondu l'IVAC. Mais les efforts de Stella ont fini par porter fruit et, grâce à cette cause qui fait désormais jurisprudence, une prostituée ne risque plus de voir sa plainte rejetée uniquement parce qu'elle est travailleuse du sexe.

Autre offensive à venir: Stella voudrait bien que les danseuses réussissent à redevenir des employées des clubs où elles travaillent; comme d'autres dans le reste de la société, elles sont désormais pigistes et ne bénéficient plus d'aucune couverture sociale. Stella, disent les travailleuses du sexe rencontrées au Forum XXX, est devenue indispensable.

Toutes ces batailles sont possibles si l'on accepte, socialement, de considérer les prostituées et autres femmes qui gagnent leur vie dans le milieu comme des «travailleuses». Voilà ouverte la boîte de Pandore, car parler de «travail du sexe», c'est postuler qu'on peut décider de son plein gré d'exercer un tel métier. Or, en la matière, la question du choix est l'un des plus grands tabous du féminisme: LA source du désaccord profond entre groupes abolitionnistes et prodécriminalisation. Et plus les travailleuses du sexe s'organisent, plus le fossé se creuse.

«Nous reconnaissons qu'il est difficile de comprendre que des femmes puissent vouloir faire ce boulot», concède Claire Thiboutot, rencontrée dans les locaux de Stella. Je pense que le plus dur à accepter est qu'on veuille échanger notre corps contre de l'argent. Ça dépasse tout le monde, mais telle est la réalité! Tant pis si ça en offense certaines. Même si ça scandalise, tout le monde ne pratique pas une sexualité «par amour»; il y

¹⁰ Cabiria:

< cabiria.asso.fr/>.

Durbar Mahila

Samanwaya Committee (DMSC): <durbar.org/>.

Stella: <chezstella.com/>.

¹¹ THIBOUTOT, Claire (5 février 2005).

Présentation de Stella au conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec.

Comme la CLES, Stella dénonce le trafic d'êtres humains et entretient des liens avec des coalitions internationales anti-trafic (la Women Global Alliance Against Trafficking in Women, la Dutch Foundation Against Trafficking in Women et le Network of Sex Work Projects, notamment), mais dans une perspective pro-décriminalisation.

Pour en savoir plus: <chezstella.org/stella/?q=node/209=search>.